

11 JUILLET 2017

Une deuxième attestation reste l'exception

Auteurs : [Patricia L. Olasker](#) et [Poonam Puri](#)

Dans un article paru dans *Listed Magazine*, [Patricia Olasker](#) et [Poonam Puri](#) se penchent sur l'incidence de la décision d'un tribunal du Yukon portant sur les attestations d'équité et les tendances qui se sont dégagées depuis celle-ci.

Patricia et Poonam soulignent que près de deux douzaines de plans d'arrangement ont été menés à terme depuis la décision sans que les émetteurs et leurs conseillers se plient aux directives du tribunal.

L'article présente quatre questions qu'un conseil devrait se poser avant de prendre la décision d'obtenir une deuxième attestation d'équité.

Personnes-ressource : [Patricia L. Olasker](#)

Les renseignements et commentaires fournis aux présentes sont de nature générale et ne se veulent pas des conseils ou des opinions applicables à des cas particuliers. Nous invitons le lecteur qui souhaite obtenir des précisions sur l'application de la loi à des situations particulières à s'adresser à un conseiller professionnel.